

---

## Compte rendu d'Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français (chapitre II)

Christophe Bruno

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/2068>

DOI : 10.4000/ml.2068

ISSN : 2274-0511

### Éditeur

Association Modèles linguistiques

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2016

Pagination : 197-204

### Référence électronique

Christophe Bruno, « Compte rendu d'Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français (chapitre II) », *Modèles linguistiques* [En ligne], 74 | 2016, document 9, mis en ligne le 02 août 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/2068> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.2068>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

© Modèles Linguistiques

---

# Compte rendu d'Analyses linguistiques sur corpus. Subordination et insubordination en français (chapitre II)

Christophe Bruno

---

## RÉFÉRENCE

Traité IC2, série Cognition et traitement de l'information, Lavoisier, Paris, 503 pages, 15.6x23,4 cm, relié

## Présentation

- 1 Coordonné par Jeanne-Marie Debaisieux, *Analyses linguistiques sur corpus* est un ouvrage de cinq cent pages réunissant huit chercheurs sur le problème des conjonctions en français, et notamment sur leur application problématique aux corpus de paroles spontanés. Onze contributions, réunies autour d'un constat global : les catégories grammaticales actuelles (la subordination et la coordination, en l'occurrence) ne permettent pas de spécifier les relations de dépendances entre propositions ("clause linking"). Nous savions déjà (Blanche-Benveniste, 1989) que certains verbes, dits « à rection faible » (« croire », « penser »), faisaient parfois de la subordonnée complétive le véritable propos de l'énoncé. Mais outre ce problème de hiérarchie entre propositions, il est possible d'observer, à l'oral comme à l'écrit, une certaine perméabilité entre subordination et coordination (*car/parce que*), qui tend à montrer que ces deux catégories ne s'opposent nullement à l'intérieur d'un paradigme (la conjonction), comme le linguiste l'aurait sans doute souhaité. Conjonction et subordination pourraient alors former un continuum allant de la parataxe à la rection.

Les limites de cette conception, qui semble aujourd'hui une des plus abouties, sont exposées dans un premier chapitre, signé Jeanne-Marie Debaisieux. Un deuxième chapitre, rédigé collectivement, introduit alors les outils par lesquels ces limites ont pu être dépassées à l'intérieur des travaux proposés. C'est à ce second chapitre que le présent compte-rendu est consacré. Comme l'annonce la fin du premier chapitre, la distinction pourrait se situer entre grammaire et discours.

## L'héritage de la Grammaire Pronominale

- 2 Cette problématique amenée, le chapitre II présente en introduction un vocabulaire de base, éloigné de tout héritage linguistique, afin de pouvoir désigner les séquences étudiées sans les enclaver dans un cadre théorique. Inspirée de la "Basic Linguistic Theory", cette initiative me laisse perplexe : un cadre descriptif se surimpose ici nécessairement, puisque les termes proposés (*base, séquence introduite...*) désignent des segments linéaires découpés dans le discours (nous ne sommes donc pas dans la langue) et reposent en conséquent sur des présupposés théoriques, comme la nature d'« introducteurs » des morphèmes étudiés. Au regard de la problématique et de l'axiomatique proposée infra, cette nature affirmée de certains morphèmes ne me semble pas aller de soi.

- 3 Les choix méthodologiques exposés dans la première partie reprennent les « options axiomatiques », selon l'expression des auteurs, de la grammaire pronominale (Claire Blanche-Benveniste, 1987), avec une volonté d'exhaustivité et de synthèse qu'il est bon de rencontrer dans ce domaine. Je tâche de résumer ci-dessous les choix méthodologiques :

- L'unité première de la syntaxe est le verbe. Il régit des places syntaxiques. Ces places peuvent être mises en évidence par l'emploi d'une pro forme clitique (i).

[1] tu savais *qu'il était tombé* → tu *le* savais

- Des configurations syntaxiques paradigmatiques sont possibles dans le discours (comme par exemple les coordinations). Elles sont dotées de leur propre (micro-) grammaire (ii).

[2] chocolat thé ou café →           chocolat  
  thé  
  ou    café

- Les morphèmes ne déterminent pas un type de construction donné. Ils peuvent notamment figurer en tant que conjonction et connecteur discursif (iii).

[3] tu savais qu'il était tombé parce qu'on aurait dit qu'il avait rien.

(deux discours possibles, selon ponctuation)

- Les propriétés structurelles des constructions (actualisation de places pour un verbe, par exemple) sont distinctes de leurs propriétés topologiques (place dans l'énoncé) (iv).
- Au-delà des éléments régis par le verbe, qui forment le noyau de l'énoncé, toutes les positions assignées par l'énoncé sont macro-syntaxiques (v).

[4] sinon / tu savais qu'il était tombé / parce qu'on aurait dit qu'il avait rien / sans rire (PRÉNOYAU / NOYAU / NOYAU INTRODUIT / POSTNOYAU)

- Les deux composantes (micro-) syntaxe et macro-syntaxe interagissent. Elles peuvent se recouvrir et combiner leur propriété. Cet axiome se déduit du troisième (vi).
  - Les modes de production du discours supposent l'acquisition de différentes grammaires, générant des distinctions formelles, par exemple entre parole spontanée et texte écrit (vii).
  - Il n'y a pas nécessairement congruence entre les unités prosodiques et syntaxiques (à l'exception du contour terminal de modalité, qui marque la fin du noyau – c'est moi qui précise) (viii).
- 4 Ces principes axiomatiques posés, une seconde partie développe le cadre descriptif proprement dit, en articulant les choix méthodologiques adoptés ci-dessus avec la problématique de l'ouvrage, présentée schématiquement comme l'étude des séquences « introducteur + x ». On comprend à ce moment que l'enjeu est aussi, et surtout, de rendre compte du fonctionnement des séquences non-régies dans leur ensemble, ou autrement dit, du bien-fondé d'une macro-syntaxe appliquée au discours.
  - 5 Sont donc énumérés, dans cet ordre, les outils permettant de déterminer les configurations micro- et macro-syntaxiques.
  - 6 Fidèles aux manipulations grammaticales « orthodoxes », les auteurs utilisent la pronominalisation, le clivage et la modalisation (par changement de modalité ou insertion d'un adverbe) pour déterminer les éléments régis par le verbe<sup>1</sup>. Au rang macro-syntaxique, la force illocutoire permet de reconnaître intuitivement le noyau et les noyaux régis une fois la description élevée au rang macro-syntaxique : les satellites du noyau, du fait qu'ils accompagnent ce dernier, n'accomplissent aucun acte en particulier ; ils sont dépendants de l'acte accompli dans et par le noyau. La force illocutoire est donc propre au noyau (qui doit néanmoins être isolé, par suppression de ses satellites, pour pouvoir bénéficier de cette reconnaissance).
  - 7 Toute autre manipulation (enchâssement, suppression) est refusée. La suppression, l'isolement d'une séquence, ne permet pas d'estimer si une dépendance est grammaticale ou discursive. Quant à l'enchâssement, la séquence enchâssée peut être confondue avec des configurations discursives dont la linéarité n'implique pas la réaction par une autre construction.
  - 8 Après quelques précisions sur la différence entre valence et réaction et une remarque sur le fonctionnement du clivage, la présentation passe donc au module macro-syntaxique.

## Évolution de la macro-syntaxe

- 9 Supposons que toutes les manipulations précédentes aient été correctement menées, les séquences restantes, non-régies par un verbe et donc non regroupées à l'intérieur d'un noyau, deviennent des satellites de ce noyau. Reste à en déterminer la configuration. C'est ainsi, du moins, que la macro-syntaxe se présente dans son plus simple appareil. Ne pouvant éprouver de cette façon toutes les configurations qu'est susceptible d'emprunter le discours à l'oral, il fallait s'attendre, depuis le modèle de 1990, à des avancées dans ce domaine.

- 10 Le terme de « regroupement », que l'on retrouve dans le fonctionnement de la structure prosodique de Philippe Martin (2009), intervient ici de façon idoine, puisqu'il s'agit effectivement de décrire des relations de dépendance entre séquences verbales. Le schéma prosodique est à ce titre rapidement évoqué dans le chapitre, mais non développé, étant décrit plus en détail dans le chapitre X de l'ouvrage.
- 11 Les configurations typologiques déjà révélées par la macro-syntaxe du GARS sont introduites en premier lieu. On constate un changement de terminologie. Les éléments non régis placés devant le noyau appartiennent désormais au *prénoyau*<sup>2</sup> ceux placés après au *postnoyau*, ceux qui séparent le noyau en deux parties à l'*intranoyau*. L'ordre des satellites à l'intérieur d'une de ces positions est, a priori, libre, ce qui implique qu'un satellite peut en couper un autre en deux.
- 12 L'ordre de l'énoncé à un seul noyau est ainsi de la forme : *prénoyau - noyau 1 - intranoyau - noyau 2 - postnoyau*.
- 13 En dehors du regroupement des satellites autour et à l'intérieur du noyau, les auteurs observent un regroupement possible de noyaux entre eux. Et c'est là la nouveauté de cette macro-syntaxe, qui pendant longtemps a tenu pour acquis que plusieurs noyaux formaient autant d'énoncés distincts.
- 14 Si l'on s'en tient aux propriétés énumérées ci-dessus pour les satellites, il semble en effet, face à l'impossibilité d'insérer un satellite entre deux noyaux, que ces derniers puissent se regrouper entre eux. Je laisse le lecteur en juger à partir de l'exemple cité :

[5] *En les impliquant on les responsabilise [NOYAU] / parce que si on les implique pas qu'on leur paie tout c'est très facile d'arriver et de semer la pagaille [NOYAU INTRODUIT (PRÉNOYAU + NOYAU)]*

Contrairement à ce qu'affirment les auteurs, il me semble que des séquences comme *le plus souvent, dans ces cas-là, par ailleurs* peuvent tout à fait s'insérer entre les deux noyaux proposés ici<sup>3</sup>, de même que dans les autres exemples de noyaux introduits. Je reviens à ce propos sur la nature d'introducteurs des morphèmes, considérée comme allant-de-soi, qui me semble produire ici une analyse ad hoc, et évincer d'autres possibilités, comme la description de deux énoncés distincts. À défaut d'avoir écouté cet exemple, et confiant dans le choix des auteurs, cette description du noyau introduit correspond au suffixe, dans le modèle de Claire Blanche-Benveniste.

- 15 Concernant les parenthèses, déduites du fonctionnement du noyau introduit, les deux exemples donnés me semblent correspondre respectivement à un cas d'*intranoyau* (même si prédicatif, l'ancien modèle ne l'interdisait pas) et d'un satellite séparant un autre satellite en deux parties. L'introduction de cette catégorie permet néanmoins de conserver sans exception les outils exposés supra.
- 16 En revanche, en ce qui concerne le regroupement par parallélisme, directement issu de la rhétorique et repris par Claire Blanche-Benveniste, ce dernier s'explique très bien si l'on s'en tient à la seconde option axiomatique exposée supra, à savoir deux noyaux posés sur un même paradigme bien qu'exprimés linéairement :
- [6] plus t'en fais  
moins t'en fais
- 17 En quoi ce fonctionnement est-il comparable aux séquences introduites par *alors que ? Je ne sais pas*, et les auteurs ne m'aident pas sur ce point. L'antéposition de telles

subordonnées me semble en tout point témoigner d'un fonctionnement de satellite. En quoi consisterait, autrement, leur force illocutoire ?

- 18 Je suis déjà plus enthousiaste à propos des noyaux régis antéposés, qui répondent aux tests de rection tout en introduisant le noyau. La possibilité de leur existence était déjà théorisée par le modèle de Philippe Martin, du fait de la non-distinction prosodique entre prénoyau et noyau (Philippe Martin, 2009). Comme le précisent les auteurs, le recours au contexte est indispensable afin de lever toute ambiguïté. Dans mon propre corpus, de tels « noyaux », du fait de leur fonction thématique (ou de leur trait [illocutoire]), s'avèrent généralement être des préfixes.
- 19 Vient enfin l'*épexégèse*. Et sur ce point également, je reste sceptique. Au contraire de ce qu'affirme le tableau synthétique à la fin du chapitre, il me semble que la séquence désignée peut être antéposée à son noyau et former un noyau régi antéposé ou un prénoyau, nonobstant la cataphore ainsi produite. Il s'agirait alors d'un noyau introduit ou d'un postnoyau<sup>4</sup> :

- [7] L1 – ils avaient honte par rapport aux Marseillais [NOYAU]  
 L2 – aux Marseillais ([?])  
 L1 – parce qu'ils parlaient pas le même provençal qu'eux  
 [ÉPEXÉGÈSE]

- 20 Cette typologie, les auteurs l'appliquent ensuite au fonctionnement de la clivée et de la pseudo-clivée, puis rappelle qu'une séquence avec introducteur peut très bien être intégrée à un noyau. Reprenant ensuite point par point certaines des spécificités de l'oral (en vertu de l'axiome 7 supra) ils démontrent, pour cette fin de chapitre, que l'oral n'est pas le domaine exclusif de la macro-syntaxe, mais passe avant tout par une confrontation régulière avec ce type particulier de données. On suivra donc avec attention les cas de *greffe*, *anacoluthie*, *reprise*, *ratrapage* et *télescopage*, toutes structures que la parole présente de façon plus (ou moins) spontanée.

## Conclusion

- 21 Suivant (avec l'attention toute particulière d'un jeune docteur en sciences du langage) les travaux de l'équipe du GARS et l'évolution des modèles macro-syntaxiques en général, je regrette deux ou trois libertés prises par rapport au modèle initial de Claire Blanche-Benveniste, qui, pertinentes dans le cadre ainsi exposé, semblent néanmoins dictées par la problématique de l'ouvrage plus que par une typologie proprement macro-syntaxique. Ce qui n'est sans doute pas, non plus, une mauvaise chose. L'avenir le dira.
- 22 Concernant la macro-syntaxe en général (GARS comme Groupe de Fribourg), je regrette aussi que des données « spontanées » restent toujours aussi détachées du contexte situationnel dans lequel et par lequel la parole est émise et reçue. Et de ce point de vue, le refus d'employer des notions comme *thème* et *rhème* m'est incompréhensible. Ces notions pourraient être avantageusement exploitées, non pas afin de décrire grammaticalement l'énoncé, mais afin de rendre compte de données auxquelles le lecteur n'a pas accès (le contexte et le savoir partagé). Ces concepts ne sont pourtant pas propres à une grammaire de la phrase. Cette remarque me semble d'autant plus fondée que les termes se retrouvent sous la plume du prosodiste de l'ouvrage (*thème* et *propos*), ainsi qu'une fois, en passant, dans ce chapitre. Là où mon étonnement domine,

c'est lorsque, à défaut de ces deux concepts, les auteurs ont recours à celui de « force illocutoire », pour en venir à des découpages analogues sinon identiques. J'imagine assez mal la macro-syntaxe s'imposer comme une réalité grammaticale et adopter un cadre qui fasse l'unanimité, si elle ne parvient pas à restituer la nature particulière des données par lesquelles les découpages qu'elle propose se vérifient. Je reproduis, sur cette idée, une pensée de Danielle Leeman, à peine décontextualisée pour l'occasion :

Mon espoir serait d'opérer une sorte de défrichage des données et de leur propriété en amont de la formalisation, celle-ci venant modéliser la description, mais il ne s'agit peut-être que d'une illusion... (D. Leeman, 2008 : 133)

- 23 Du fait de la place de plus en plus importante accordée à la modélisation, dégager les propriétés des données étudiées, considérer leurs spécificités par rapport à d'autres types de données, semble parfois un luxe, que l'on s'épargne en ayant recours à des considérations plus orthodoxes. C'est ce constat qui me prive de louer en toute sincérité une entreprise qui aurait sans nul doute mérité un compte-rendu plus élogieux. En lisant les plus récents travaux sur la macro-syntaxe, je ressens moins la proximité avec son matériau d'origine, qui faisait pour moi le propos, la joie et la pertinence des premières publications.

---

## BIBLIOGRAPHIE

BLANCHE-BENVENISTE Claire (1987), *Pronom et syntaxe : l'approche pronominale et son application au français*, Peeters Publishers, Louvain.

BLANCHE-BENVENISTE Claire (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys, Paris.

LEEMAN Danielle (2008), « Complémentation verbale et préposition », dans *Modèles syntaxiques*, Dan Van Raemdonck (dir.) et Katja Ploog, Peter Lang, Bruxelles, 133-147.

MARTIN Philippe (2009), *Intonation du français*, Armand Colin, Paris.

## NOTES

1. A noter que ces manipulations sont rendues licites par les axiomes exposés en première partie, notamment le point 2 ici, puisque, pour reprendre la citation des auteurs, l'adverbe « présuppose l'existence d'un paradigme établi à partir de son noyau ».

2. Pour la terminologie employée par Claire Blanche-Benveniste et conservée dans la structuration prosodique par Philippe Martin, cf. mon propre article dans ce numéro de *Modèles Linguistiques*.

3. Les auteurs font précéder la manipulation de cet exemple (avec insertion donc) d'un « comme », qui rend agrammatical l'énoncé ainsi modifié. Ceci, probablement, afin de faire apparaître la nature de noyau de la première partie de l'exemple. Mais étant donné que le propos concerne le segment introduit, la description est biaisée à cet endroit.

4. Cette dernière option me semble la plus probante. Dans ce dialogue, L1 présuppose clairement que L2 sait pourquoi « ils avaient honte par rapport aux Marseillais », et se contente de reprendre ce qu'il pensait être un savoir partagé (thématique donc).

---

## AUTEURS

### **CHRISTOPHE BRUNO**

Docteur en science du langage, membre du Laboratoire Babel, EA 2649

krizoid@hotmail.fr